La Revue Canadienne

Nov. 1868

UN GUERRIER CANADIEN.

L'HONORABLE CHARLES MICHEL D'IRUMBERRY DE SALABERRY, C.B., COLONEL, SEIGNEUR DE CHAMBLY ET DE BEAU-LAC.

A la mort du Cardinal Mazarin, en 1661, Louis XIV qui, suivant l'expression de Voltaire, sans être le plus grand des hommes, fut dans tous les cas, l'un des plus grands rois, étonna la bureaucratie française en lui annonçant qu'à partir de ce moment, le premier ministre serait le Roi. Le proverbe "L'Etat c'est moi" prenait une signification très-large dans la bouche de ce monarque impérieux. Trois ans après la mort du Cardinal, le roi commença à développer l'une des mesures de sa politique, qui fait assez bien ressortir son caractère et ses desseins.

C'était apparemment son désir que la Nouvelle-France représentât, autant que les circonstances pouvaient le permettre, le génie et les institutions de la mère-patrie. Et peu importe où sa pensée pût être devinée et l'influence de ses actes ressentie, il désirait que le prestige de son nom et la renommée de sa loi impressionât et subjuguât les esprits. Pour accomplir ses desseins, il était nécessaire de choisir des instruments, pour m'exprimer ainsi, qui pussent représenter l'histoire de son pays et les aspirations de sa race. Il est, par conséquent, probable que l'on choisit des hommes, et peut-être une classe d'hommes, que l'on supposa animés de son enthousiasme ou poussés par son ambition; des hommes, pour qui la conquête était une passion, les armes un héritage, et la guerre une habitude; des hommes qui, dans les circonstances les plus difficiles et dans les pays les plus éloignés, affirmeraient la puissance et étendraient le domaine de la France. En conséquence de ces projets,

l'un des meilleurs régiments français arriva à Québec dans le cours du mois de juin 1665. Il avait pour officiers des gentilshommes dont les familles avaient été anoblies en différentes circonstances et dont quelques unes occupaient déjà des positions plus ou moins distinguées dans le gouvernement ou à la Cour. Le régiment de Carignan, comme on l'appelait, était fort d'environ mille hommes, non compris les officiers dont le nombre excédait soixante. Avec ce régiment arriva un corps considérable d'agriculteurs, d'artisans, ainsi que des chevaux et autres bestiaux.

Le caractère particulier de cette immigration militaire fut que les soldats étaient envoyés comme colons, tandisque les officiers devaient tenir feu et lieu à titre de seigneurs sur les terres qu'il plairait au Roi ou à ses représentants de leur assigner.

Les seigneurs devaient exercer sur leurs censitaires une influence paternelle autant que militaire ; une influence analogue à celle que possédait l'ancienne noblesse d'Europe sur ses vassaux. L'un des officiers de ce célèbre régiment devint seigneur de Chambly, un autre seigneur de Beauport.

Les résultats sociaux et politiques de cette mesure furent exactement ceux qu'on espérait ; ils ressortent bien d'une observation de Charlevoix, faite en 1720-21, qui dit "que la société de Québec était agréable, élégante et polie, quoique la noblesse et les officiers y fussent très-pauvres." L'agriculture, alors comme aujourd'hui, était peu comprise, et, comme aujourd'hui, le partie privilégiée de la population canadienne se livrait peu au commerce.

Le docteur Anderson, de Québec, dans un intéressant travail lu devant la Société Littéraire et Historique de cette ville, et intitulé "*Some passages in the lives of a British Prince and a Canadian Seigneur*" donna plusieurs faits intéressants sur le personnage qui forme le sujet de cette esquisse. Nous prendrons la liberté de nous en servir, après avoir dit à ceux qui n'ont pas lu la brochure du Dr. Anderson, que le prince anglais dont il est question, était le duc de Kent, le père de la Reine Victoria, et le seigneur canadien, l'Honorable Charles Michel d'Irumbery de Salaberry, le héros de Châteauguay et le seigneur de Chambly et de Beau-Lac.

Le fondateur de la branche canadienne de la famille béarnaise ou basque de Salaberry, était natif du pays basque. D'extraction noble, il avait respiré à l'ombre des Pyrénées, les brises fortifiantes de la Baie de Biscaye et y avait acquis ces goûts marins qui devaient influer sur la profession qu'il embrassa ensuite. Il entra dans la marine française, et lorsqu'il vint en Canada, il commandait une frégate française. Il n'est pas impossible que ses ancêtres aient combattu dans les rangs de ce fameux régiment basque,

qui, en 1523, leurs munitions étant épuisées, fixèrent leurs longs couteaux aux canons de leurs mousquets, et chargèrent les Espagnols avec un tel succès que la localité suggèra le nom de cette nouvelle arme, et ainsi le peuple basque donna à l'Europe la première leçon d'escrime à la baïonnette. Quelques narrateurs mentionnent que la famille de Salaberry, dans les temps reculés, vivait dans le petit royaume de Navarre; qu'étant de condition relevée, elle trouva probablement difficile de se ranger soit sous l'allégéance des souverains français, soit sous celle des rois d'Espagne. Il est par conséquent possible que dans leurs veines coule du sang espagnol mêlé à beaucoup de sang français.

Quoiqu'il en soit, le fondateur de la branche canadienne de cette famille arriva à Québec en qualité d'officier français chargé du commandement d'une frégate française. La tradition nous apprend qu'il était brave comme un lion et fort comme Hercule; mais la même autorité nous conduit à supposer que, comme beaucoup de ses successeurs d'une égale bravoure sans en avoir la force, il fut obligé de baisser pavillon dans un combat d'où il ne sortit pas vainqueur;—car il capitula sur-le-champ avec la charmante fille du seigneur de Beauport qu'il épousa. — Combien de temps s'écoula-t-il depuis son mariage jusqu'à l'occupation de Québec par les forces britanniques, nous ne saurions le dire. Nous ne pouvons seulement que constater que de ce mariage sont issus un fils et deux filles. Le fils, qui porta le nom de Louis Ignace, fut témoin, à l'âge de sept ans, de la bataille de Québec, et, conséquemment, vit la défaite de l'armée française sur les hauteurs d'Abraham.

Le Canada et les Canadiens semblent avoir exercé leur fascination habituelle sur le marin français, car il aima le peuple qu'il y avait rencontré autant que le pays qu'habitait cette nation. Ayant, comme officier et homme d'honneur, fait tout ce qu'il avait pu pour la couronne et le drapeau français, il accepta loyalement l'issue de cette grande lutte, et, avec la franchise qui caractérise ordinairement les hommes de sa profession, il accepta les conditions du conquérant et se soumit au roi d'Angleterre. A la faveur du traité de paix qui fut signé, peu de temps après, il envoya son fils, Louis Ignace, en France, pour recevoir son éducation. Ce dernier y demeura huit ans. A son retour au Canada, il compléta ses études au Séminaire de Québec. On dit que ce jeune homme avait des manières agréables et pleines de distinction; il semblait avoir hérité des qualités physiques et sociales de ses ancêtres, car il était non seulement d'une stature élevée et d'une force physique peu ordinaire, mais, de plus, il était doué d'une exquise courtoisie. Aussi a-t-on dit de lui "qu'il était l'idole d'un sexe et l'envie de l'autre."

En 1775, l'occasion tant désiré de satisfaire ses goûts militaires se présenta enfin. Il joignit l'armée anglaise dès le commencement de la guerre, en qualité de volontaire et rendit des services réels au siège de St. Jean, où il fut sérieusement blessé. Cependant malgré ces événements et malgré sa blessure, il eut assez de loisirs et se trouva assez bien pour épouser, en 1778, Catherine de Hertel, fille, si nous ne nous trompons pas, du seigneur de Rouville. Quatre fils et trois filles furent les fruits de ce mariage. Lorsque la paix fut faite, il choisit le Manoir de Beauport pour en faire sa résidence, où,comme M.de Gaspé nous l'apprend dans ses intéressants Mémoires du temps passé, monsieur et madame de Salaberry, entourés de leurs enfants, vivaient des plus heureux et offraient la plus gracieuse et la plus cordiale hospitalité à tous.

En 1791, Son altesse royale le Prince Edouard, depuis le Duc de Kent, arriva à Québec à la tête du 60e régiment. Le prince et le seigneur devinrent bientôt des connaissances intimes, même des amis dévoués. Une correspondance régulière ne tarda pas à s'établir entre eux.

En 1796, le Duc de Portland, alors secrétaire de la colonie, regarda favorablement un projet qui ressemblait peut-être au plan d'établissement militaire que Louis XIV avait conçu, et ce fut ce projet que Lord Dorchester, gouverneur en chef, tenta de mettre à exécution. Les seigneurs du Bas-Canada étant restés sans autre occupation que l'administration de leurs propiétés, qui leur imposait peu de travail et encore moins de responsabilité, ils se trouvaient à vivre dans des loisirs peu enviables et à avoir peu d'occupation digne d'eux. Ils avaient fait sans réserve leur soumission à leur nouveau souverain : mais ils n'étaient pas ou croyaient n'être pas regardés avec confiance par ce dernier. Aussi, est-il probable que dans le but d'adoucir un préjugé aussi regrettable, d'utiliser une influence certaine, Lord Dorchester, en 1796, conçut le projet de lever un régiment canadien, Louis Ignace de Salaberry devant y avoir le grade de major. Ce projet semble avoir été un essai qui ne répondit pas à ce qu'on en attendait ; car le régiment se débanda au bout de deux années. Nonobstant, la divise *Try us* " Essaie nous," qui était sur le drapeau du régiment, ne fut pas oubliée dans la suite ; car lors de la guerre de 1812, sur la recommandation qui fut faite à Sir George Prevost, un nouveau régiment fut recruté, et on y mit à la tête l'officier dont nous venons de parler. Malheureusement, il fut soudainement frappé de paralysie et obligé de céder le commandement à son fils ; mais il trouva le bonheur dans la vie privée et dans les honneurs et les distinctions dont ce fils devait orner son nom et sa race.

L'amitié entre le Prince et le Seigneur, ne fut pas stérile en avantages pour les deux. Il reflétait de l'honneur sur le premier et fut plein de profit pour le dernier. Le Duc de Kent était rempli du goût qui, à cette époque particulièrement, avait gagné les princes de l'Allemagne : celui d'avoir des recrues de belle apparence pour l'armée en général, et particulièrement pour officiers de son régiment, de beaux hommes. Il paraît que les quatre fils du Seigneur de Beauport possédaient à un haut degré, (si la tradition est aussi fidèle pour tous que le portrait que nous avons l'est pour un,) un physique remarquable et une distinction héréditaire ; ce semble être une espèce de patrimoine, il nous sera permis de le dire, que la famille retient encore aujourd'hui. Leur courage et leur adresse n'en cédaient pas à leur prestance et à leur extérieur ; aussi ces quatre officiers canadiens auraient-ils fait honneur partout à n'importe quel régiment. Il est de plus bien établi qu'ils ont fait leur part pour soutenir l'honneur des armes anglaises. Maurice et Louis, le second et le troisième, trouvèrent la mort dans les Indes ; et Edouard, le quatrième, nommé, dit-on, d'après son parrain, le Duc de Kent, tomba à la tête de sa compagnie à la prise de Badajos. Charles Michel, l'aîné, qui seul survécut à son père, était destiné à une gloire future.

En retraçant sa carrière, il est nécessaire de remonter à son point de départ. Ce fut en 1794, par le patronage et la protection du Duc de Kent, qu'il obtint une commission dans le 60e carabiniers. Il doit avoir joint l'armée aussitôt, sous le commandement du Duc, dans l'expédition contre les îles Françaises occidentales ; car il y était avec l'armée anglaise, le 4 mars de cette même année. Nous présumons qu'il était à la reddition de la Martinique, de Ste Lucie et de la Guadeloupe. Ayant pris part aux victoires des troupes anglaises, il fut aussi témoin des pénibles mortalités qui ravagèrent et décimèrent leurs rangs. Ce ne fut pas tout ; car avec les débris des régiments anglais, il eut à lutter avec des troupes fraîches arrivant de France sous le contrôle, sinon le commandement, de Victor Hughes, commissaire du Directoire Français, et il faut le dire, un digne représentant de ses féroces constituants. C'est ainsi que la Guadeloupe fut reconquise par les armes de France et nous devons ajouter que le conquérant couronna son triomphe de scènes de carnage.

Les horreurs des boucheries de Paris se renouvelèrent sous les Tropiques ; au nom d'une prétendue " liberté, égalité et fraternité," on fit couler le plus pur sang français. Ce n'était pas une vengeance politique ; mais bien un meurtre prémédité que le commissaire perpétra, quand il fit tuer, avec tous les raffinements de la cruauté,

pas moins de trois cents Français royalistes qui ne voulurent pas se parjurer, pas plus qu'ils n'auraient pu renier ou désavouer le légitime souverain de France.

La forteresse assiégée de Mathilde sous le commandement du général Prescott, fut la dernière place de la Guadeloupe qui se défendit. Du 14 octobre au 10 décembre, elle soutint un siége des plus opiniâtres. Enfin, ne pouvant tenir plus longtemps, le général se décida sagement à l'évacuer secrètement. L'officier choisi pour couvrir la retraite, dans cette manœvre heureuse, fut Charles Michel de Salaberry, alors âgé de seize ans seulement.

Le Dr. Anderson, citant M. de Gaspé, raconte une anecdote qui caractérise ce temps, et elle est digne d'être reproduite ici, car on doit ajouter foi à celui qui l'a racontée.

" Les officiers du 60e régiment, dans lequel Salaberry était lieutenant, appartenaient à différentes nationalités. Il y avait des Anglais, des Prussiens, des Suisses, des Hanovriens et deux Canadiens-Français : les lieutenants de Salaberry et Des Rivières. C'était chose assez difficile de maintenir la paix parmi eux ; les Allemands surtout étaient portés à la querelle ; excellents duellistes, ils étaient de dangereux antagonistes. Un matin, Salaberry était à déjeuner avec quelques-uns de ses frères d'armes, quand entre l'un des Allemands qui le regarde et lui dit d'un air de mépris : — Je viens justement d'expédier un Canadien-français dans l'autre monde, faisant par là allusion à DesRivières qu'il venait de tuer en duel.

" Salaberry bondit sur son siége, mais reprenant son sang-froid, il dit : — Nous allons finir le déjeuner et alors vous aurez le plaisir d'en expédier un autre.

" Ils se battirent, comme c'était alors la coutume, à l'arme blanche. Tous deux firent preuve d'une grande adresse, et le combat fut long et obstiné. Salaberry était très-jeune ; son adversaire, plus âgé, était un rude champion. Le premier reçut une blessure au front dont la cicatrice ne s'est jamais effacée. Comme il saignait abondamment et que le sang lui interceptait la vue, ses amis voulurent faire cesser le combat ; mais il refusa. S'étant attaché un mouchoir autour de la tête, le combat recommença avec encore plus d'acharnement. A la fin, son adversaire tomba, mortellement blessé, et la plupart dirent qu'il n'avait eu que ce qu'il méritait."

Il y a des occasions, et celle-ci en est une, où un bien peut résulter d'un mal.

Semblable à l'épée historique de Daghestan, de Salaberry était " lent à attaquer, mais prompt à la vengeance." Toute la beauté de la bravoure se retrouvait dans sa nature, car avec une force de géant et la hardiesse d'un gladiateur, il possédait la tendresse d'une

femme et la douceur d'un enfant. Tellement, que le souvenir de ce fatal duel fut toujours pour lui un horrible chagrin.

—Papa, n'avez-vous jamais été blessé ? lui demandait un jour l'un de ses fils.

—Non, mon garçon, fut la réponse.

—Que signifie donc cette marque que vous avez au front ? répliqua l'enfant très-innocemment.

Le père fut déconcerté, et il quitta la chambre sans mot dire. Là-dessus, la mère de l'enfant lui expliqua la manière d'agir de son père et lui recommanda de ne jamais souffler mot de cet incident.

Le service aux Indes occidentales se termina et Salaberry accompagna son régiment en Angleterre. Ayant été nommé à l'état-major, comme major de brigade, il visita l'Irlande, dont les filles, dit-on, "aiment l'infanterie, adorent la cavalerie et raffolent de l'état-major." Le jeune soldat n'échappa pas au péril de la situation, et étant officier d'état-major, l'épidémie, nous présumons, l'attaqua d'une manière si douce et si caressante, qu'il fut difficile d'en guérir. Il fut sans aucun doute éperduement épris, et il tomba dans l'irrésistible captivité d'une jeune fille que le Dr. Anderson nous dit avoir été extrêmement attrayante ; car elle était jeune, belle et gentille. Mais, hélas ! ses attraits étaient toute sa fortune et son amant n'avait que son épée, pour toute richesse. Ce double obstacle, quelque poétique qu'il put être, ne paraissait pas suffisant pour arrêter prosaïquement une union bien enviée. Quoiqu'imprudent, le jeune soldat n'était pas ingrat ; aussi avant de s'adresser au prêtre, il écrivit à son excellent protecteur, le Duc de Kent. Bien différent de ces arts que le temps a détruit, l'art de devenir amoureux n'a pas entièrement vieilli, et comme il est possible qu'il se rencontre encore des jeunes personnes qui croient à la possibilité de vivre somptueusement de sentiment, en faisant maigre chair, nous donnerons, par mesure de précaution, un extrait de la lettre du Duc, écrite de Kensington Palace, le 1er novembre 1808 :

" La longue expérience que j'ai du service des régiments de ligne, m'a persuadé qu'il n'y a rien de si peu enviable que la position d'un officier marié, même quand il possède une fortune indépendante, qui le met en état de supporter sa femme et sa famille sur le ton dans lequel un gentilhomme (tel que l'exige la profession qui consiste à tenir une commission du Roi,) non-seulement peut désirer, mais doit vivre. Sans doute, quand un officier marié n'a pas l'appui d'une fortune privée pour soutenir la faible pitance que le régiment lui offre, sa situation, dans ces temps où tout est si cher, doit être déplorable ; car il est obligé, ou de voir sa femme et sa

famille manquer du confort, sans lequel la vie leur est un fardeau, ou des'endetter pour se le procurer. Vous, mon cher Salaberry, en ce moment, vous recevez environ vingt chelins de paie par jour, en sus des rations qui ne sont pas plus que suffisantes pour vous équiper comme officier de l'état-major. Mais du moment où vous aurez une promotion, chose qui doit être l'objet de vos désirs, vous serez réduit à quinze chelins ; car vous ne pouvez espérer que, avec le seul appui que je puis vous donner, (ce qui littéralement est en ce moment moins que rien) vous soyez nommé à une situation dans l'état-major,tandis que votre avancement exigera que vous abandonniez le grade de major de brigade que vous occupez maintenant. Ceci étant, je laisse à votre propre bon sens de juger si, avec ce faible salaire, il serait bien ou honorable de votre part d'arracher une jeune femme, pour laquelle vous avez de l'attachement, à ces conforts qu'elle a coutume de trouver chez elle, pour lui faire partager deux misérables chambres de caserne, au plus, dans le cas où vous seriez placé de manière à pouvoir la prendre avec vous ; ou bien, si l'impérieux appel du devoir vous sépare, pour végéter dans un obscur réduit, avec les quelques chelins que, je le soutiens, vous pourrez difficilement économiser sur votre modique paye. J'écrirais des volumes, que je ne pourrais exprimer mes sentiments plus énergiquement que je l'ai fait dans les trois pages qui précèdent; d'où vous conclurez aisément que mon opinion est que vous ne devez pas et que vous ne pouvez pas penser à épouser votre cousine. J'irai même plus loin et vous dirai que vous devez repousser même toute idée matrimoniale, situé comme vous l'êtes ; mais si, dans certaines circonstances,il pouvait être bien pour vous d'y songer, ce serait dans le cas, où le hasard jetterait sur votre passage une femme d'un caractère respectable,qui serait capable de vous donner, le jour de votre mariage, cette indépendance qu'il y a peu d'apparence que vous puissiez jamais lui donner. Après avoir parlé ainsi, laissez-moi vous conseiller de prendre sur vous de vous expliquer sans perte de temps ; car l'honneur, le bon sens et toute espèce de considération l'exigent, et croyez-moi, quand vous aurez agi de la sorte, vous me serez, à la dernière heure de votre existence, reconnaissant de vous avoir donné ce conseil. Car pour être un bon militaire (et personne plus que vous ne possède les qualités requises pour l'être) il est absolument nécessaire d'être indépendant, et avec une femme et la perspective d'une famille, il est impossible pour vous de l'être." [1]

1 From the long experience I have now had of the service of the regiments of the line, I am satisfied that no situation is so *unenviable* as that of a married officer, even when he possesses an independent fortune to enable him to support his wife and family in the style in which a gentleman (such as the profession should make

L'année suivante, 1809, l'état lui fournit, à lui et à d'autres, un remède efficace contre ce genre de palpitation de cœur qui l'avait affligé; car il reçut ordre d'accompagner son régiment dans l'expédition de Walcheren.

S'il n'y avait pas d'honneur, il y avait de grands avantages à gagner pour ceux qui avaient, dans cette circonstance, le talent et la capacité d'extraire la vérité de l'ignorance et la sagesse du malheur.

Nous sommes porté à croire que Salaberry était de ce nombre, car, plus avancé dans sa carrière, sa prudence égala son courage, et ces deux qualités subirent heureusement l'épreuve. A son retour de Flushing, il fut envoyé en Canada, placé dans l'état-major du Général de Rottenberg, sous les ordres duquel il avait servi à Walcheren. En 1812, quand la guerre devint éminente, Sir George Prevost fit appel à son père ainsi qu'à lui, pour faire ce qui était en leur pouvoir afin de sauver le pays. On répondit bientôt à cet appel, à la tête des "Voltigeurs Canadiens," régiment provincial, qui fut levé avec beaucoup d'activité et destiné à laisser une grande réputation après lui.

every one who holds the King's commission not only would wish, but ought to do. Of course, therefore, when the married officer has not the aid of private fortune to add to the small pittance which the regimental pay affords him, in these dear times, his situation must be deplorable being obliged either to see his wife and family want those comfort, without which their life must be a burden to them, or to run in debt to procure them. You, my dear de Salaberry, at this moment, possessess about twenty shellings a-day pay, exclusive of those allowances which are not more than adequate to furnish and support your equiqage as a staff officer. But the moment you get promotion, which naturally must be your first object, you will be reduced to fifteen shillings; for you cannot expect that, with my interest only to support you (which litterally at this time is worse than none), you will be appointed to ony situation on the staff, while your very advancement must make you vacate the Brigade-majorship you now hold;—that being the case, I leave it to your own good sense to judge whether, upon *that* small stipend, it would either be right or honorable to take away a young woman, for whom you have a regard, from those comforts she has been used to at home, to share the wretched accommodation of, at most, two barrack-rooms, if you are so situated as to be enabled to have her with you; or, if the imperious call of duty separates you, to vegetate in some obscure lodging, on the few shillings which, I contend, you can ill spare from your scanty pay. Were I to write volumes, I could not express my sentiments more fully than I have done in the three foregoing pages, from which you will easily see that the sum of my opinion is, you *ought* and *cannot* think of marrying your cousin; indeed, I would go further, and say, you ought to shun the very thought of matrimony, situated as you are; but if, under *any* circumstances, it can be right for you to think of it, it would be if chance threw in your way a woman of respectable character, who is enable to give you, the day you marry her, that independence which there is little prospect of your being ever able to give her. After saying this, let me advise you, *de prendre sur vous*, to be explicit without loss of time, for honor, good sense, and every consideration, require it; and believe me, when you have done this, you will, to the last hour of your existence, feel grateful to me for having given you this counsel; for to be a good soldier (for which highly honorable qualification no man possesses more the requisite than yourself,) it is absolutely necessary for a man to be independent, and with a wife and the prospect of a family, it is impossible for you to be so.

L'expérience des Indes occidentales et de Walcheren, y compris les souvenirs des succès et des désastres, n'avaient pas, comme nous l'avons dit, été oubliés ; car le Colonel de Salaberry se montra spécialement attentif à ménager ses ressources et à conserver la vie et la santé de ses soldats. Aussitôt que son régiment entra en campagne, il s'attacha à profiter des avantages du terrain pour protéger et pour mouvoir ses troupes. Il était obligé d'être prudent, afin d'être hardi ; car sa troupe était faible et son habilité à recruter n'était pas grande.

Le Général Dearborn avait réuni, en 1810, une armée de dix mille hommes, et de Plattsburg, il menaçait Montréal. Salaberry, avec une partie du bataillon du Colonel D'Eschambault placé sous ses ordres, commandait les avant-postes, et quoique les milices canadiennes fussent indisciplinées, elles avaient cependant toute confiance en elles-mêmes et en leurs commandants. La saison était très-avancée ; mais avec une telle armée, le gouvernement de Dearborn attendait naturellement de ce dernier qu'il accomplît une action d'éclat avant la fin de la campagne ; une action qui put être répétée dans les journaux américains, dans un style à sensation, et proclamée aux habitants crédules au son bruyant des trompettes.

Le Général Dearborn prit nécessairement l'initiative dans ce qui, vu la saison si avancée, doit avoir été considéré comme un mouvement très-douteux, sinon très-hasardé. Sir George Prevost, ayant découvert le plan d'opération du général Dearborn, envoya Salaberry avec quatre cents hommes et quelques auxiliaires Indiens, pour lui disputer l'entrée de la Province. Cette tâche fut accomplie aisément et avec succès.

L'ordre général suivant nous explique ce que Sir George Prevost pensa de cette affaire.

{ Bureau de l'Adjudant Général
Quartiers Généraux.

Laprairie, 27 Nov., 1812.

" O. G.—Son Excellence le Commandant des Forces saisit cette occasion d'exprimer au Lieutenant Colonel de Salaberry son entière approbation de sa conduite dans la direction de l'avant-garde, ainsi que ses sentiments d'admiration pour la promptitude avec laquelle le corps des Voltigeurs volontaires, le bataillon de la milice incorporé, la troupe d'infanterie légère du capitaine Platt et le bataillon de la milice volontaire de Montréal, et les compagnies de flancs, le second et le troisième bataillon de la milice de Montréal, se sont rendus à leurs postes respectifs pour repousser l'invasion étrangère qui, si elle eut eu lieu, Son Excellence en a la conviction, à cause de la valeur éprouvée et de la discipline des troupes régulières de

Sa Majesté et de la loyauté enthousiaste et du courage de tous les sujets canadiens de Sa Majesté, se serait terminée par la défaite de l'ennemi. Les efforts extraordinaires qui ont été faits en cette occasion et qui ont mérité l'approbation de Son Excellence, ne peuvent manquer de produire les plus heureux effets pour la future tranquilité et la prospérité du pays. L'ordre général d'aujourd'hui et du 27 courant, seront entrés parmi les ordres généraux du jour et lus à chaque régiment à la parade.

(Signé,) EDWARD BAYNES,
Adjudant Général, N. A.[1]

A l'exemple de son père, qui s'était marié en 1778, pendant la guerre de la révolution, le colonel de Salaberry parait avoir pensé que cette époque de trouble ne devait pas empêcher des luttes plus pacifiques.

Aussi, en 1812, il épousa sa cousine madame de Hertel de Rouville, descendante du Sieur de Rouville qui eut la première concession de la seigneurie de Chambly. Le duc de Kent, écrivit alors à Salaberry une lettre bien différente de celle pleine de découragement que nous avons déjà citée. L'affaire était convenable et le mariage assorti. Nous n'avons d'espace que pour un extrait. La lettre est datée de Kensington Palace 8 août 1813.

" Madame de Saint-Laurent et moi-même, qui avons d'abord été heureux d'apprendre le judicieux mariage que vous avez contracté, avons été hautement satisfaits de savoir que vous avez un fils, et elle n'a pas été peu flattée d'apprendre que vous l'avez nommé d'après elle. Vous comprendrez donc avec quelle ferveur nous

{ Adjutant General's office,
Headquarters,
Lapraire, 27th Nov., 1812.

1 G. O. — His Excellency the Commander of the Forces, takes this opportunity of expressing to Lieut. Colonel de Salaberry, his entire approbation of his conduct in the management ot the advance, as well as the high sense he entertains of the alacrity with which the corps of the Volonteer Voltigeurs, the Battalion of embodied Militia, Captain Platt's troop of Light Cavalry, and the Montreal Battalion of Volunteer Militia, and the flank companies, second and third battalions Montreal Militia, repaired to their different posts to repel the threatened invasion, and which, had it taken place, His Excdllency feels confident, from the tried valor and discipline of His Majesty's regular forces, and from the enthousiatic loyalty and courage of all classes of His Majesty's Canadian subjects, would have terminated in the defeat and disgrace of the enemy. The extraordinary exertions which have been made on this occasion, and which thus calls forth His Excellency's notice and commendation, cannot fail from producing the most happy consequences to the future tranquility and prosperity of the country. The General Order of this day and the 27th current, are to be entered into the Generel Orderly Books, and read at the head of every corps on parade.

(Signed) EDWARD BAYNES,
Adjt. General N. A.

nous unirons pour prier que ce nom porte plus de bonheur à votre fils qu'il ne l'a fait à votre pauvre frère Edouard." [1]

Pendant la même année, 1813, le colonel de Salaberry reçut ordre de donner une attention égale, en même temps, aux généraux Wilkinson et Hampton, et aux armées qu'ils commandaient. On s'attendait à ce que le premier surprit et enleva Kingston et Prescott, pour opérer ainsi sa jonction avec le dernier qui, étant déjà en possession de quelques avant-postes sur la frontière du Bas-Canada, devait se réunir aux forces de Wilkinson, et réunis, faire une descente sur l'île et la ville de Montréal. Jefferson écrivant de Monticello une lettre datée le 1 octobre 1812, a indiqué le plan de la campagne. Après avoir établi que " la reddition de Hull avait été pour nous plus que la perte d'une armée," il conseillait "qu'un coup fut porté en bas; car, ajoute-t-il, l'occupation efficace du fleuve depuis Montréal jusqu'à la Chaudière, ce qui est pratiquable, laisserait la partie supérieure du pays à notre disposition."

Les armes britanniques avaient éprouvé un revers dans le Haut-Canada, où le général Proctor avait été honteusement défait à la bataille de Thames. Les autorités américaines prirent alors courage, et avec la confiance élastique qui caractérise cette nation, elles crurent qu'elles pouvaient tout aussi bien disperser l'armée, placée sous la commandement de Sir George Prévost, à Montréal, et ainsi, en s'emparant de la clef du pays, se rendre maîtres de la province du Canada.

Les forces combinées de ces deux généraux se montaient, suivant les calculs du Col. Coffin, dans son ouvrage intitulé : "*Chronicle of the war of* 1812" à 17,200 hommes de toutes armes. Pour faire face à ces deux armées, l'Angleterre n'avait de troupes régulières et de milice que cinq mille hommes, dont deux mille étaient en Haut-Canada. La ligne d'attaque adoptée par le général Hampton paraît avoir été judicieusement choisie, car elle traversait le pays située à l'ouest du Richelieu et menaçait l'Ile aux Noix, St. Jean et Chambly.

Le détachement envoyé pour combattre cette invasion ne formait guère plus qu'une colonne d'observation ; mais l'avant-garde, forte seulement de trois cent cinquante hommes, était commandée par le Colonel de Salaberry. Cette faible poignée d'hommes était armée

1 Madame de St. Laurent and myself, who were delighted to hear in the first place of the very judicious marriage you have made, have also been highly gratified in learning that she has given you a son, and not a little pleased with the compliment you have paid her by naming him after her. You will therefore judge how cordially we both unite in the fervent prayer that the name may prove more fortunate to him than it was to your poor brother Edward.

du plus grand courage et conduite avec habileté. On permit à Salaberry de dresser ses plans, et il le fit avec une grande sagacité. En réalité, il renouvela avec le même succès, mais sur une moindre échelle, la tactique qui avait amené la défaite des Anglais sous Abercrombie, à Ticondéroga. Il connaissait les avantages que donne une forêt à un petit corps de troupes ; et, en conséquence, à l'exemple de Montcalm, il eut le soin d'obstruer les approches de sa position par des abattis aussi considérables que le temps et les moyens qu'il avait à sa disposition le permirent.

Le général Hampton tenta de franchir ces obstacles, et il avait en cela grandement raison, car c'était là tout ce qui séparait son armée des terres cultivées du Bas-Canada. Pour réussir, il fit une attaque sur un peloton d'éclaireurs, stationné à Odelltown, sous le commandement du capitaine Mailloux. La défense fut si ferme que le général américain retira bien peu d'avantages de cette attaque, et l'arrivée d'un renfort consistant en une compagnie de milice sous le major Perrault et des Voltigeurs sous le Colonel de Salaberry, changea la face du combat. Enfin, le général Hampton fut forcé de se retirer et de gagner l'ouest pour, comme l'a remarqué avec à propos le Col. Coffin, aller chercher " ses Philippi sur les rives de Châteauguay."

Malgré la disproportion du nombre des deux armées, le colonel de Salaberry suivit l'ennemi avec précaution et l'atteignit à environ quatre milles en deçà de la frontière américaine et près de la source du Richelieu. Son but était d'accomplir par surprise ce qu'il ne pouvait exécuter autrement. La détonation accidentelle du fusil de l'un des soldats, gâta son plan et le força de se retirer d'une position très-périlleuse. Se voyant découvert, son courage ne lui fit pas défaut ; il conserva son sang-froid, et, sans perdre de temps, il mit en pratique ce principe, que la fortune favorise souvent le pas hardi. Réunissant environ quarante Voltigeurs et quelques Indiens, il fit une attaque impétueuse sur ce que nous pensons être l'avant-garde de l'armée américaine, la refoulant avec confusion sur le principal corps d'armée. Ce coup de main fut aussi vaillamment exécuté qu'il avait été hardiment conçu. Il eut pour effet de faire reculer huit cents hommes devant environ le huitième de leur nombre ; mais l'effet moral fut d'un grand avantage pour la petite troupe ; car Salaberry reprit sa position beaucoup plus vite que l'ennemi ne reprit son sang-froid, et, en même temps, il fit croire à ses soldats qu'il avait réussi à gagner un point stratégique important sans aucune perte de vie. Il est probable que les commentaires faits sur cette attaque des avant-postes, furent les mêmes de part et d'autre ; car les Américains ont dû voir, ce que

les Canadiens savaient déjà, que leur commandant était un homme d'autant de génie et de ressource que de sang-froid et d'habileté. Nous nous contenterons de référer nos lecteurs à l'ouvrage : "*Chronicle of the war of* 1812," par le Col. Coffin, et pour ce qui suit, à la lettre de "Un témoin occulaire," écrite et publiée dans le temps et attribuée au commandeur Jacques Viger, de Montréal.

Trois semaines s'écoulèrent avant que l'armée américaine, avec le général Hampton, ne commençât à s'approcher du Canada.

Le 21 octobre 1813, il tenta une seconde invasion ; mais, comme la première fois, elle fut faite sur un terrain avec lequel Salaberry était parfaitement familier et qu'il s'était occupé à fortifier. Il avait fait profiter sa position de tous les avantages que la nature lui offrait, et les abattis exécutés d'après ses ordres, étaient tels qu'ils rendirent inutile l'action de l'artillerie américaine. Rien ne semble avoir été oublié par le commandant canadien, et depuis le commencement jusqu'à la fin, il ne perdit jamais de vue le plan qu'il s'était formé de repousser l'ennemi sans exposer ses propres soldats. Le général Hampton était probablement trompé autant que mal secondé, car il parut avoir une connaissance très-imparfaite de la position, et ignorer complètement les forces de ses adversaires. L'ignorance aggrava ses inquiétudes, et l'audace de Salaberry acheva de rendre sa situation insoutenable. Aussi, quand ce dernier, par stratagème, fit disperser ses clairons et les échelonna sur un front très-étendu, de manière à faire croire qu'il possédait une force considérable ; et qu'à un moment critique, il leur donna ordre, comme c'était convenu d'avance, de sonner la charge ; le Général américain devint déconcerté, car à l'attaque des forces canadiennes on ne répondit que par la retraite et ensuite par la fuite de l'armée américaine.

Cet événement acheva de démoraliser l'armée américaine sous Hampton ; bien plus, il nécessita le rappel des troupes placées sous les ordres du général Wilkinson.

C'est ainsi que le plan de campagne de l'ennemi fut complètement détruit ; car les deux armées envahissantes qui devaient réunir leurs forces victorieuses, furent heureusement tenues éloignées l'une de l'autre, et tous les préparatifs du gouvernement américain, civil et militaire, furent rendus inutiles. La saison s'avançant, le général Hampton écouta les conseils de la prudence, et il se réfugia dans ses quartiers d'hiver. Cet étonnant succès ne coûta aux Canadiens, suivant le rapport officiel fait par l'Adjudant-Général, que cinq soldats tués, deux capitaines, un sergent et treize soldats blessés et quatre manquant.

A partir de ce moment, le colonel de Salaberry fut reconnu

comme le héros de Châteauguay ; car quoique le général de Watt-ville fut l'officier commandant, le combat fut livré par Salaberry et par le petit corps de troupes qu'il avait immédiatement sous ses ordres. Sur le champ de bataille, ce dernier écrivit à sa femme, et nous nous fesons un devoir de reproduire un extrait de sa lettre :

"Ma chère Marianne.—J'ai à vous informer qu'hier, avec environ 250 hommes, j'ai eu l'honneur de battre l'armée américaine, forte de plus de 6,000 hommes. J'avais plus de troupes, mais elles étaient placées en arrière, et elles n'ont pas donné. L'ennemi fit des attaques réitérées sur nos abattis, et après un combat de quatre heures, il fut contraint de se retirer à la rivière, près du gué, à quatre milles du champ de bataille. Nous avons fait avancer nos avant-postes. C'est la chose la plus extraordinaire qui ait été accomplie depuis le commencement de la guerre avec les Américains."

Des ordres généraux et des dépêches très-flatteuses se succédèrent rapidemement, ainsi que des lettres officielles et privées du Duc de York et du Duc de Kent. L'espace nous manque pour les reproduire dans cette esquisse ; nous nous bornerons à insérer la suivante :

Extrait d'un ordre-général, daté :

Bureau de l'Adjudant-Général, Quartier-Maître,

Montréal, 4 Nov. 1813.

Son Excellence, le Gouverneur en Chef et Commandant des Forces, a l'insigne honneur et la satisfaction d'exprimer sa reconnaissance à la loyale et brave milice du Bas-Canada, pour le zèle et la promptitude avec lesquels ses soldats ont volé à leurs postes, et pour la patience et la fermeté avec lesquelles ils ont enduré, dans cette rigoureuse saison, les sévères intempéries et les privations auxquelles ils ont été exposés. La bonne tenue et la discipline de la troupe entière ont été remarquables ; et l'intrépide conduite déployée par ses compagnies, presque entièrement composées de *Fencibles* Canadiens et de milice, sous le commandement immédiat du Lieut-Colonel de Salaberry, en repoussant, avec honte, l'armée envahissante américaine, vingt fois plus nombreuse, répand sur le nom canadien un honneur ineffaçable.

(Signé,) EDWARD BAYNES,
Adjudant-Général.[1]

Adjutant General's Office,
Headquarters,
Montreal, 4th Nov., 1813.

1 His Excellency the Governor-in-Chief and Commander of the Forces has the highest pride and satisfaction in declaring his acknowledgments to the loyal and brave Militia of Lower Canada, for the zeal and alacrity with which they flew to

Une médaille d'or fut frappée en commémoration de cette victoire et on présenta des drapeaux aux Voltigeurs. En outre de la médaille, qui comme de raison lui fut donnée, Salaberry fut créé C. B., et reçut une lettre autographe du Prince Régent. De plus, les deux Chambres de la Législature Provinciale lui votèrent des remerciements.

Les honneurs ont leur prix et doivent être hautement appréciés par les hommes d'honneur. Mais quand ils sont conférés pour des services signàlés, de telles distinctions sont généralement accompagnées, et avec raison, de récompenses utiles, car un peuple généreux, ordinairement, paie les services par un sacrifice. L'Angleterre ne manque pas de générosité. Il est donc probable qu'une difficulté technique en empêcha l'exercice dans cette occasion ; car quoique Salaberry livra et gagna la bataille, il n'avait pourtant qu'un grade subordonné dans sa division. Les hommes se satisfont rarement des excuses que l'étiquette et les règles du service peuvent apporter ; et de là on pensa, en Canada du moins, que, comme le colonel de Salaberry ne reçut rien au-delà des honneurs dont nous avons parlé, le trésor impérial était, dans ce cas, gardé par une économie exceptionnelle et blâmable.

Après avoir servi son pays sur les champs de bataille, il fut appelé à le servir dans la législature en 1818 ; il fut nommé par le roi membre du Conseil Législatif, dont son père faisait aussi partie. Ce dernier mourut en 1828, et le premier un an après, en 1829.

Les plaisirs qui avaient charmé le manoir de Beauport n'étaient pas absents de la maison seigneuriale de Chambly ; car cet héritage de gaité et de bonne humeur avait été transmis de père en fils avec une admirable régularité. L'amour de la musique et de la danse, qui caractérise les habitants de Navarre, aussi bien que le peuple du pays Basque, étaient loin d'être discrédités chez leur représentant en Canada ; car la race des Salaberry garda sur les rives du Richelieu, dans un climat de Suède, quoique sous la même latitude qu'en Espagne, beaucoup des qualités sociales qui caractérisent les peuples du sud de l'Europe. Et c'est pendant qu'il se livrait à son amusement favori, si aimé par ses compatriotes, dans

their posts, and for the patience and firmness with which they have endured, in this inclement season, the severe hardships and privations to which they have been exposed. The steadiness and discipline of the whole have been conspicuous ; and the undaunted galantry displayed by six companies, almost to a man composed of Canadian Fencibles and Militia, under the immediate command of Lieut.-Colonel de Salaberry, in repelling, with disgrace, an American invading army, twenty times their number, reflects unfading honor on the Canadian name.

(Signed) EDWARD BAYNES,
Adjutant-General.

une innocente récréation, au milieu de sa famille et de ses voisins, qu'il mourut subitement.

Le 25 février 1829, si nous sommes bien informés, il passait la soirée chez son beau-frère, feu M. Augustus Hatt, de Chambly, quand une jeune dame l'invita à danser un *reel* avec elle. Il n'était pas homme à refuser un défi, pas même quand il était porté par une personne qui aurait reçu ses excuses avec autant de grâce qu'elle accepta son consentement. Il dansa donc si agilement et si longtemps que son fils aîné, le dernier député-adjudant-général de milice, se glissa parmi les danseurs, et consola la partenaire de son père en prenant la place de ce dernier. Mais en se retirant dans l'appartement voisin, le Colonel dit à un jeune médecin de ses amis : "Je me sens mal à l'aise," et presqu'aussitôt sa langue devint paralysée. Malgré tous les efforts de l'art et les soins qu'on lui donna, il mourut le lendemain, dans la cinquante-unième année de son âge.

Quoique la bataille de Châteauguay fut moins grandiose et qu'elle offre un récit moins poétique que la bataille de *Queenston-Heights*, elle fut, nous osons le croire, comme fait d'armes, plus importante même que cette victoire plus célèbre. Brock fut un héros qui ne s'astreignit jamais aux règles de la prudence. Il fut peut-être prodigue de la vie ; il combattit son ennemi partout où il le rencontra, et s'il eut eu le choix, il eut probablement choisi une campagne ouverte, sans aucun avantage.

C'est ainsi que par la rapidité et l'audace de ses manœuvres, avec des forces médiocres et après de vigoureux combats, il détruisit son adversaire. De plus, le champ de bataille de *Queenston-Heights* n'offre pas un tableau ordinaire. Outre la mort de Brock, accompagnée de victoire et de défaite, ce tableau était entouré de toutes les beautés d'une nature luxuriante et d'une magnificence sans pareille. L'imagination et la fantatsie ont rehaussé le prestige qui, ordinairement, entoure les pompes et les incidents d'une guerre ; et ainsi, le récit de ce sacrifice et de ce triomphe, la mort du vainqueur et la déroute du vaincu, s'associent admirablement avec ce grand tableau des chûtes du Niagara, et semble arrosé des vapeurs de la gigantesque cataracte. En harmonie avec de tels décors, ces flots continuellement agités, ont dû inspirer les poëtes qui, dans des vers harmonieux, ou l'historien qui, dans une prose poétique, ont chanté ou raconté comment les Anglais ont su tenir les hauteurs durant ces mémorables événements du passé.

Les devoirs imposés à Brock et à Salaberry se ressemblent tellement, qu'ils étaient presque identiques. Ils étaient chargés de prévenir l'invasion, ou s'ils ne le pouvaient, de refouler l'ennemi. Tous

deux accomplirent leur tâche ; mais la manière dont ils s'en acquittèrent est singulièrement différente. Si Brock fut, comme on l'a dit, prodigue de la vie, au moins ne fut-il pas plus soigneux de la sienne que de celle du moindre de ses soldats. Sa hardiesse amena sa mort, et son pays perdit en lui un des meilleurs généraux de division de l'armée anglaise. Salaberry, avec un égal courage, appréciait plus justement la valeur de la vie du soldat ; car il avait servi dans des circonstances où une trop grande indifférence pour de telles considérations, amena de grandes pertes, sinon une véritable honte. De là, il chercha à contre-balancer les différences numériques entre ses forces et celles de son ennemi, et autant par prudence que par habileté, par stratagème que par adresse, à équilibrer ce qui lui était inégal.

Il opposa la sagacité du castor à la force de l'ours, et en conséquence, il combattit avec d'autres armes que le fusil et l'épée. Il appela à son aide les humbles services de la hache et de la bêche, et il sut faire taire l'artillerie en creusant et en se retranchant. Il évita la rase campagne et se tint auprès des forêts. Il éleva des abattis et entoura sa position de longs et redoutables chevaux de frise qu'il sut tirer de la forêt. De plus, il parvint à amener le combat sur le terrain qu'il s'était choisi et qu'il avait préparé pour l'engagement. Il tint sa position aussi longtemps qu'il avait dessein de la tenir ; car quand il se mit en mouvement, ce fut pour s'avancer et pousser l'ennemi graduellement jusqu'à ce qu'il l'eut poursuivi dans son réduit.

Ainsi en paralysant les forces de son adversaire, Salaberry rendit inutile un mouvement dont l'importance dépendait, non-seulement d'un engagement avec les forces britanniques en Bas-Canada, qui ne semblait pas pouvoir faillir d'être couronnées de succès ; mais de combinaisons exactes qui devaient prendre effet après la victoire espérée. Tous ces plans furent habilement déjoués et avec des pertes insignifiantes, car " le bilan du boucher, " comme Cobbett nommait ces rapports, fut trop peu considérable pour être intéressant. Ainsi la bataille de Châteauguay n'offrit pas de sujet au pinceau d'un peintre et n'en présenta que très-peu au poëte.

Des publicistes comme Jefferson comprirent l'importance de la victoire des armes anglaises, et les militaires des deux côtés des frontières concoururent dans l'opinion de Sir George Prevost, qu'elle retardait, au moins pour une année, et peut-être pour une période indéfinie, l'invasion sérieuse du Canada.

S'il y a un parallèle à établir entre les services militaires qu'ont accompli Brock et Salaberry, dans les deux circonstances que nous

avons mentionnées, aussi bien que dans l'importance politique de ces événements; il y a aussi un contraste dans la manière dont ces services ont été reconnus par les législatures et le peuple, respectivement, du Haut et du Bas-Canada. Le premier, par son Parlement, vota à la famille de Brock un octroi de 12,000 acres de terre, et le peuple, spontanément, par contribution volontaire, bâtit et rebâtit le majestueux monument qui couronne les Hauteurs de Queenston, et commémore la victoire en même temps qu'il couvre les cendres de Brock.

La Législature du Bas-Canada, dont les habitants avaient été protégés contre la violence et les propriétés sauvées de la spoliation par Salaberry, lui exprimèrent honorablement leur reconnaissance, en adoptant un vote de remerciement qui fut consigné dans les journaux des deux Chambres de la Législature. Mais nous ne sachons pas que le Parlement ou le peuple du Bas-Canada ait fait plus; ils n'ont voté ni du pain à sa famille, ni une pierre à sa mémoire.

FENNINGS TAYLOR.

—*Traduction de* M. TESTARD DE MONTIGNY.